

COLLECTIVITE : SIAEP DE CONDOM CAUSSENS

22 Communes membres

6 000 abonnés

2 services : eau potable et assainissement collectif

montant du budget : 2 540 000 €

Le SIAEP de CONDOM-CAUSSENS est en charge du service eau potable de 12 Communes, service géré en concession, du service d'assainissement collectif de 16 stations d'épuration et leurs réseaux associés, ainsi que, à compter de l'année 2025, du service assainissement non collectif de 20 Communes pour le compte de la Communauté de Communes de la Ténarèze. Le service doit ainsi assurer le renouvellement des réseaux d'eau potable, le bon fonctionnement des équipements du service assainissement collectif ainsi que le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Il fonctionne en régie publique. L'équipe technique est composée de 3 agents.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Agent(e) d'exploitation réseau et ouvrages eau et assainissement

Durée hebdomadaire de travail, fixé au tableau des emplois : 35 h

Cadre statutaire pour occuper cet emploi

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Agent technique eau et assainissement

Grade (le cas échéant) : Technicien de secteur

Description du poste

Missions générales :

- Eau potable : renouvellement des réseaux d'eau potable
- Assainissement collectif : exploitation des réseaux et stations d'épuration(50 à 28 000 EH)
- Assainissement non collectif : contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Tâches à effectuer :

Liste des tâches

- Service eau potable :
 - travaux de renouvellement des réseaux
 - recherche, repérage et renouvellement des ouvrages situés sur les réseaux
 - création de branchements
- Service assainissement non collectif : contrôles des installations d'assainissement non collectif

- Service assainissement collectif : assistance à l'exploitation des réseaux et stations d'épuration

- création de branchement EU,
- contrôles de conformité,
- nettoyage des postes de relevage et débouchages
- surveillance et maintenance des stations d'épuration et postes de relevage
- vérifier le bon déroulement du traitement de l'eau
- tenir à jour les cahiers de bords et les bilans
- Télégestion des équipements et ouvrages (logiciel TOPKAPI)
- Signalement des anomalies de fonctionnement
- Respect des consignes de sécurité
- Participation à l'astreinte d'exploitation du service (1 semaine sur 4)

Positionnement hiérarchique :

Supérieur hiérarchique direct : Technicien service eau potable

Relations fonctionnelles (interlocuteurs autres que ceux du service)

- Elus
- Entreprises intervenant sur le réseau collectif
- Usagers

Compétences pour occuper ce poste

Savoirs – connaissances théoriques : diplômes ou niveau d'études

- Titulaire d'un bac pro dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement
- Permis B obligatoire
- habilitation électrique
- formation AIPR : travaux sur réseaux
- CACES R482 catégorie A et C1 appréciée

Savoir-faire : connaissances pratiques pour assurer les tâches

- connaissance techniques : règles de base des interventions sur le domaine public, techniques et matériel d'entretien
- maîtrise de l'outil informatique (logiciel de télégestion TOPKAPI)

Expérience sur un poste similaire souhaitée.

Savoir-être – relationnel :

- sens du service public
- déontologie
- capacités relationnelles
- discrétion et confidentialité
- autonomie, vous appréciez de travailler seul ou en équipe
- rigueur et sens de l'organisation, respect des procédures et consignes
- aptitude à la communication et force de proposition, vous savez rendre compte
- capacité d'adaptation et de polyvalence
- goût du terrain

Conditions et contraintes de travail

Conditions d'exercice : horaires, travail en contact du public, lieux de travail, déplacements

- déplacements
- travail en bordure de voirie
- travail en milieu insalubre
- travail physique, en tranchée et/ou dans des ouvrages exigus
- lieux de travail multiples
- astreinte d'exploitation du service (soirs et week-ends)

Moyens mis à disposition (matériels, humains,...)

- matériel d'exploitation
- téléphone portable
- EPI
- logiciel de télégestion

Mise en place d'une adaptation du poste pour un maintien dans l'emploi et handicap (le cas échéant) :

Récapitulatif des principaux risques liés au poste

- Risques chimiques : utilisation réactifs sur stations d'épuration

- Risques et contraintes liées à des situations de travail : manutention manuelle, travail isolé
- Risques parasitaires : nettoyage des stations d'épuration et réseaux
- Risques d'accidents : chute de hauteur, machines dangereuses, risque routier, risque électrique

Vaccinations obligatoires et recommandées :

- vaccin contre la leptospirose
- vaccin contre le tétanos recommandé

Conditions de recrutement :

- contractuel de droit privé (CDI) – Convention collective des entreprises des services eau et assainissement
- temps hebdomadaire : 37 heures (+12 jours RTT)
- rémunération :
 - 2100 € brut = fixe
 - en sus : prime eau + prime performance + 13^{ème} mois + titres restaurant
- horaires réguliers
- périodes d'astreinte (soirs et week-ends)
- travail à l'intérieur et à l'extérieur, nombreux déplacements entre les sites

Prise de poste : dès que possible